

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

de la Commune de BLANZAC

Séance du 5 juin 2026

Nombre de conseillers :	
En exercice	11
Présents	09
Représentés	02
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	00

Date de convocation : 28/05/2026

Date d'affichage : 28/05/2026

DELIBERATION N° 2026/38

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 8 heures 00,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Alain PREVÔT

Etaient présents : Mrs Alain PREVÔT - Noël TREVISIOL – Mme Delphine LAGOUTTE – Mrs Alexandre COLIN - Alain MATHIEU - Mmes Danielle GAUCHON – Christine DE RESENDE – Mme Marie VAN DEN BERGHE et M. Adrien LEGRIS.

Absent excusé : Sébastien PITON (pouvoir à Noël TREVISIOL) - Clémence LE QUÉRÉ (pouvoir à Christine DE RESENDE)

Secrétaire de séance : Noël TREVISIOL

OBJET : SENATORIALES – Election des délégués et des suppléants

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mrs Alain PREVÔT - Alain MATHIEU – Mmes Danielle GAUCHON – Alexandre COLIN – M. Adrien LEGRIS

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

- M. Alain PREVÔT se présente en tant que délégué titulaire
 - M. Noël TREVISIOL
 - Mme Delphine LAGOUTTE
 - M. Alexandre COLIN
- se présentent en tant que délégués suppléants

Monsieur le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué

Le maire indique que doivent être élus UN délégué et TROIS suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

c) Élection du délégué titulaire

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 5

A obtenu :

- M. Alain PREVÔT : 11 voix

M. Alain PREVÔT né le 5/11/1955 à ARES (33) ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

d) Élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. Noël TREVISIOL : 11 voix

M. Noël TREVISIOL né le 8/12/1961 à BELLAC (87) ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

- Mme Delphine LAGOUTTE : 11 voix

Mme Delphine LAGOUTTE née le 13/6/1981 à POITIERS (86) ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée suppléante pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

- M. Alexandre COLIN : 11 voix

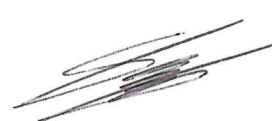
M. Alexandre COLIN né le 26/8/1985 à LIMOGES (Haute-Vienne) ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

Fait à Blanzac, le 5 juin 2026

Le Maire,
Alain PREVÔT



Le Secrétaire,
Noël TREVISIOL



Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le

ID : 087-218701704-20260605-202638-DE



Acte rendu exécutoire après dépôt
en préfecture le

Publié le

- 5 JUIN 2026

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le



ID : 087-218701704-20260605-202638-DE